

# • Aides d'urgences engrais

## Les dernières annonces

↳ Enveloppe UE de 540 millions d'euros (soit environ 107 millions pour la France)  
Complément possible par les Etats-membres jusqu'à 200%

**Le gouvernement français complète l'aide UE pour atteindre 145 millions d'euros**

↳ **OBJECTIF : « débloquer les achats d'engrais azotés afin de préserver nos capacités productives et sécuriser les récoltes de 2027**

# Dispositif actuel

- **Toutes les productions concernées**
- **50€ / tonne d'engrais simple azoté – urée ; ammonitrate ; solution azotée**
- **+20€ / tonne pour les exploitations dont le poste d'achats d'engrais + amendements représentent plus de 10% des charges totale de l'exploitation**

# Comment ?

- Ouverture du dispositif : 1<sup>er</sup> août 2026
- Dépôt des demandes sur le site internet FranceAgriMer
- Achats des engrais azotés simples concernés du 1<sup>er</sup> juin au 30 septembre 2026 pour l'instant
- Documents à fournir – justificatifs comptables 2025
- Aide plafonnée à 50% des engrais achetés en 2025

Les preuves à fournir seront détaillées le 20 juillet 2026 -